



02/07/2014

FICHE TECHNIQUE

alu

commercial@ede-protection.com

54385 Noviant aux Près

Tél : 03.83.23.68.68

Fax : 03.83.24.14.11

Référence: 2300

ancienne référence:

PANTALON ALUMINISE

confectionné en fibre para-aramide aluminisé 500g/m² - fermeture braguette par boutons pression -passant pour ceinture -coutures fil KEVLAR® - existe en version non doublé ou doublé en coton ignifuge traité Proban® 310G/M² - le pantalon doit être impérativement porté avec la veste 2200 ou par une veste ou un manteau aux performances, au minium similaires à aux siennes - -

Descriptif:



dimensions:

tailles disponibles: S M L XL XXL XXL

protection des jambes contre les risques thermiques (chaleur rayonnante et projection de métal en fusion)

Préconisation

Les matériaux constituant cet article ne contiennent pas de substance pouvant nuire à la santé de l'utilisateur.

Cet EPI est conforme aux dispositions de la Directive 89/686/CEE

a fait l'objet de l'attestation CE de Type (AET) N° 03311357

EPI de catégorie 3, il est soumis à la

procédure visée à l'article "11a" de la directive CEE 89/686 sous le contrôle de l'organisme notifié 0493 (CENTEXBEL). Le certificat "11a" prolonge la date de validité indiquée sur l'AET initial.

Le marquage CE apposé sur ces articles signifie le respect des exigences essentielles de la directive Européenne relative aux Equipements de Protection Individuelle sur la base de la norme EN 340



A1 B1 C3 D3 E3 F0

ISO 11612
(2008)

- F chaleur de contact (niveau de 1 à 3)
- E Projection de fonte en fusion (niveau de 1 à 3)
- D Projection d'aluminium en fusion (niveau de 1 à 3)
- C Chaleur radiante (niveau de 1 à 4)
- B Chaleur convective (niveau de 1 à 3)
- A Propagation de flamme limitée (A = conforme)

N'utiliser que dans la limite des risques couverts indiqués ci-dessus

Entretien:



Un vêtement sale peut entraîner une protection réduite pas de lavage conseillé, nettoyer avec une éponge ou une brosse humides, après usage, stoker le vêtement retourné pour séchage du côté intérieur

Stockage: à l'abri de la lumière et dans un endroit sec exempt d'humidité, huiles, graisses, etc

recommandations:

pour assurer une protection optimale, cet équipement doit être porté avec la veste 2200 ou le manteau 2100 et complété par des EPI adaptés (veste, guêtres, gants, cagoule, écran IR) et porté sur des vêtements ignifuges

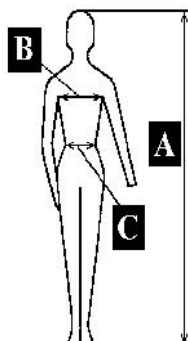


tableau
des
tailles :

longueur	manteau/tablier		mant/vest/combi/pant	
	A		B et C	
120 cm	164-170cm		S T2	92 à 96cm
130 cm	170-182cm		M T3	96 à 104cm
140 cm	182-188cm		L T4	104 à 112cm
150 cm	188-194cm		XL T5	112 à 120cm
160 cm	194-200cm		XXL T6	120 à 128cm

Pour les combinaisons prendre la plus grande des mesures de B ou C

Les mesures doivent être prises sur la personne habillée de ses vêtements de travail.

Cet équipement se porte par dessus, il faut conserver de l'ampleur.

En cas d'hésitation entre 2 tailles choisir la plus grande.